

## DEMANDE D'ATTESTATION DE RECOURS/NON RECOURS

délivrée en application de l'article R. 600-7 du code de l'urbanisme

Décision concernée	Coordonnées du demandeur de l'attestation
<b>N° de la décision</b> (Ex : PC 033 063 22 A1234) :	<b>Nom :</b>
<b>Auteur de la décision</b> (Ex : Maire de la commune de ...) :	<b>Adresse :</b>
<b>Bénéficiaire de la décision</b> : (Ex : Société X, M.Y, Mme Z) :	<b>Courriel :</b>
<b>Date de la décision</b> :	<b>Date :</b>

Ce formulaire peut être adressé au Tribunal administratif de Bordeaux, **accompagné de la décision concernée** :

- soit par courriel : non-recours.ta-bordeaux@juradm.fr
- soit par courrier : 9 rue Tastet - CS 21490 - 33063 BORDEAUX CEDEX

Il vous sera répondu par courriel à l'adresse communiquée par vos soins, dans un délai de 8 jours maximum.

### PARTIE RESERVEE A LA JURIDICTION ADMINISTRATIVE

#### ATTESTATION DE RECOURS OU NON RECOURS

Je, soussigné(e), greffier en chef du Tribunal administratif de Bordeaux :

Atteste que la décision désignée ci-dessus, n'a pas fait l'objet d'un recours à la date de ce jour.

Atteste que la décision désignée ci-dessus, a fait l'objet d'un recours enregistré le \_\_\_\_\_ sous le numéro \_\_\_\_\_.

L'instance est :

en cours.

terminée, le jugement a été notifié à toutes les parties le \_\_\_\_\_.

N'ayant plus à disposition les archives des années antérieures à l'année \_\_\_\_\_, le tribunal administratif ne peut se prononcer sur cette période.

Fait à Bordeaux, le \_\_\_\_\_.

P/Le greffier en chef

